

AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Votre bulletin d'information municipale

SOMMAIRE

<u>Vœux du Maire et du conseil</u>	<u>P.1</u>
<u>Actualités</u>	<u>P.2</u>
<u>Travaux et amélioration cadre de vie</u>	<u>P.9</u>
<u>Réglementations / Prévention et Sécurité</u>	<u>P.13</u>
<u>Rétrospectives</u>	<u>P.15</u>
<u>Bibliothèque : nouveautés</u>	<u>P.24</u>
<u>Associations</u>	<u>P.25</u>
<u>À venir</u>	<u>P.28</u>

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg
Accueil: 05.57.68.44.44

www.prignacmarcamps.fr
secretariat@prignacmarcamps.fr
comptabilite@prignacmarcamps.fr
lettredemonvillage@prignacmarcamps.fr

HORAIRES

Lundi et vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Mardi et Jeudi
14h00 - 17h30
Mercredi
9h00 - 12h



“MOTEUR”

**Tournage court métrage sur Prignac et Marcamps
L'actrice animatrice Sandra Lou et en arrière plan le producteur,
scénariste et comédien Christophe Jourde**

Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal

La Municipalité a le plaisir d'inviter l'ensemble des
habitants de la commune à la cérémonie des vœux

Samedi 17 janvier 2026 à 11 h 30
Salle des Fêtes

**Nous partagerons à cette occasion
le traditionnel verre de l'amitié**

AGENDA 2026

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un agenda-guide.
Celui-ci vous est offert par votre Municipalité grâce à la collaboration
des annonceurs publicitaires.
Nous les en remercions vivement.
En espérant que cet agenda vous sera utile.



Actualités

GEORISQUES

Mieux connaître les risques chez soi :

Inondations, risques côtiers (submersion marine, tsunami), séisme, mouvements de terrain, retrait gonflement des argiles, feu de forêt, radon ...

Vous pouvez consulter les risques sur votre commune sur le site suivant

<https://www.georisques.gouv.fr/>



Retrouver toute l'information locale de votre commune sur votre smartphone en téléchargeant gratuitement l'application **CityAll**

CROIX ROUGE FRANÇAISE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN PORTE À PORTE Du 1er décembre 2025 au 3 janvier 2026 (à raison de 3 jours maximum durant cette période)

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse. Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté. En tant qu'association de proximité, la Croix-Rouge française est implantée localement sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins. Ainsi, ce sont plus de 70 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française.

Pour pouvoir continuer à agir, nous avons besoin de faire connaître auprès du grand public nos missions, nos besoins et les défis qui restent à relever.

Cette campagne a également pour objectif de trouver de nouveaux donateurs réguliers mais ne fera pas l'objet d'une quête (demande de fonds en espèces ou en chèque). En effet, les personnes qui souhaitent soutenir notre association rempliront un bulletin en ligne, validé par une signature électronique et s'engageront pour un soutien mensuel en prélèvement automatique. Aucun matériel ne sera installé sur la voie publique. Aucun prospectus ne sera distribué.

Notre équipe pourra rencontrer les habitants du lundi au samedi, en journée jusqu'à 20h. Mandatée par la Croix-Rouge française, notre équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

UNE OPÉRATION DE PORTE-À-PORTE EST EN COURS DANS NOTRE DÉPARTEMENT **DEVENEZ DONATEUR RÉGULIER POUR LA CROIX-ROUGE**

- Nos équipes se rendent au domicile des habitants
- Ils portent une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge
- Ils sont identifiables grâce à un badge de l'association
- Ils présentent nos différentes activités
- Ils proposent de devenir donateur uniquement via des prélèvements mensuels



IL NE VOUS SERA JAMAIS DEMANDÉ DE DON EN ESPÈCES OU PAR CHÈQUE

Nous recherchons uniquement des donateurs réguliers. En cas de doute, contactez la police ou la gendarmerie.

#porteàporte #commentcamarche
RETROUVEZ NOUS SUR :
www.croix-rouge.fr

 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

Information concernant les obligations liées aux élections municipales 2026

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026

- L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE)
- L'inscription peut se faire en ligne ou en mairie. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

<https://www.service-public.fr/>

Avis aux concessionnaires des cimetières de Prignac et Marcamps

Il est possible que vous ayez trouvé une plaque déposée sur votre caveau dans l'un des trois cimetières de la commune.

Cette plaque a été placée à titre préventif, afin de mettre à jour les informations dont dispose la mairie concernant les concessions funéraires.

Deux situations principales peuvent expliquer cette démarche :

- La sépulture semble en état d'abandon (présence de mousse, végétation envahissante, arbre poussant sur le tombeau, plaques cassées, etc.).
- La sépulture est située en terrain commun, ce qui signifie qu'à long terme, la commune pourrait être amenée à reprendre l'emplacement.

Il est donc indispensable que vous vous manifestiez auprès du secrétariat de la mairie si vous êtes concessionnaire ou ayant droit d'une tombe concernée. Votre réponse permettra de préserver la mémoire des défunts, d'assurer l'entretien des sépultures, et / ou de mettre à jour votre situation administrative.

Elisabeth Bonachera
Conseillère déléguée en charge du dossier



SITE DU MORON

Accès aux chiens en laisse

L'accès au site naturel du Moron est désormais autorisé aux chiens de toutes catégories, tenues en laisse en permanence, dans le respect de la réglementation en vigueur (Arrêté 2025-89 du 11/09/25).

Les chiens de catégorie 1 et 2 (tels que définis par la loi du 1er janvier 2010 relative aux animaux dangereux) doivent obligatoirement être muselés et tenus en laisse courte par une personne majeure.

Des distributeurs de poches à déjections canines sont mis à disposition des usagers. Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sous peine de verbalisation.



RAPPEL REGLEMENTATION

Les chiens de catégorie 1 et 2 dits « chiens dangereux »

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

Un « chien dangereux » est un chien susceptible de représenter un danger, aussi bien pour les personnes que pour les animaux domestiques. Mais attention : si les chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux (article L211-11 du Code rural et de la pêche maritime), un chien dangereux n'est pas forcément un chien catégorisé ! Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories en fonction de leurs caractéristiques morphologiques (article L211-12 du Code rural et de la pêche maritime).

Les chiens de catégorie 1

Il s'agit des « chiens d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types (chiens assimilables à une race de part leurs caractéristiques morphologiques et non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) :

- chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls » ;
- chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls » ;
- chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende d'après l'article L215-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Les chiens de catégorie 2

Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races (inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) et 1 type :

- chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) ;
- chiens de race Rottweiler ;
- chiens de type Rottweiler
- chiens de race Tosa

Pour en savoir plus : contacter votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations (DDPP) ou la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

Les chiens de race

Un chien de race doit être inscrit à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et avoir un pedigree. Pour vérifier l'appartenance à une race, il faut se renseigner auprès de la Société centrale canine.

Le permis de détention

Depuis le 1^{er} janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention.

La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé par la mairie de sa commune de résidence est soumise à 3 conditions :

- posséder une attestation d'aptitude : pour ce faire, il est nécessaire d'avoir suivi une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Cette formation doit être délivrée par un formateur agréé. Pour obtenir la liste des formateurs habilités à dispenser la formation, se renseigner auprès de la DD(CS)PP du département ;
- un chien de catégorie 1 ou 2 doit avoir réalisé une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale entre 8 mois et 1 an d'âge. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, il sera délivré un permis de détention provisoire au propriétaire ;
- posséder les documents justificatifs de l'identification du chien, de sa vaccination contre la rage, le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- les personnes mineures ;
- les personnes majeures sous tutelle (sauf si autorisation par le juge des tutelles) ;
- les personnes condamnées (crime ou peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin n°2) ;
- les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien.

Commission Sociale

Au cours des huit derniers mois, la Commission Sociale a poursuivi ses missions en faveur de l'accompagnement des habitants en situation de fragilité. Plusieurs actions ont été menées :

1. Réhabilitation de logements insalubres

Des logements identifiés comme insalubres ont été remis en conformité afin de répondre aux normes de décence. Cette opération a été réalisée en coordination avec les services compétents.

2. Accompagnement de foyers en difficulté

Une trentaine de foyers ont bénéficié d'un suivi personnalisé pour diverses problématiques :

- Relogement et recherche de solutions adaptées
- Aide à la constitution de dossiers de logement social
- Soutien dans les démarches administratives et accès aux droits
- Interventions ponctuelles en cas de situations urgentes

3. Mise à jour de la liste des personnes vulnérables

La liste communale des personnes vulnérables a été actualisée afin de garantir un suivi adapté, notamment lors d'événements climatiques (canicule, tempêtes). Des contacts réguliers ont été assurés pour veiller à leur sécurité.

4. Mise en place d'un outil numérique de gestion

Un logiciel dédié à la gestion des dossiers sociaux a été déployé. Il permet un suivi plus précis des demandes et une meilleure coordination entre les services.

5. Poursuite des actions

Ces démarches visent à prévenir les situations d'exclusion et à faciliter l'accès aux dispositifs existants. La Commission Sociale continuera ses missions dans le cadre réglementaire en vigueur.

6. Contact et informations

Pour toute demande d'accompagnement ou renseignement, les habitants peuvent s'adresser à l'accueil de la mairie, par téléphone au 05 57 68 44 44 ou par mail à secretariat@prignacetmarcamps.fr.

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine Sensibilisation du public aux dangers du monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) en France.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, cinq points clés sont à retenir :

1. Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.

2. Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air. Aérer chaque jour votre habitation (minimum 10 min), maintenir les systèmes de ventilation en bon état.

3. Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.

4. Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments. Placer les groupes électrogènes à l'air libre, utiliser les barbecues et braseros en extérieur.

5. Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.).



www.prevention-maison.fr



Communauté de Communes du grand Cubzaguais

Retrouvez nos services et ceux d'autres partenaires à la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

Lundi et Jeudi : 8 h 30 – 18 h 00 / Vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

ZAC Parc Aquitaine 365 Avenue BOUCICAUT 33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

contact@grand-cubzaguais.fr

05.57.43.96.37



Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

Un lieu, de nombreux services, accompagnements et permanences

05.57.43.96.37

mSP@grand-cubzaguais.fr



Labellisée **France Services**, la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais vous accueille et facilite vos démarches administratives quotidiennes. **A compter de janvier 2026, le fonctionnement change. Le matin, nous accueillerons comme toujours le public sans rendez-vous (par ordre d'arrivée), en revanche, les après-midi, nous recevrons les usagers sur rendez-vous.**

De l'information à l'accompagnement, notre équipe répond à vos questions, vous oriente vers les partenaires et vous assiste dans l'usage des outils numériques mis à votre disposition.

Au quotidien, retrouvez 5 organismes présents : la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, la Mission Locale de la Haute Gironde, la trésorerie, le SIAEPA et l'AMSAD.

Notre équipe France Services vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne. Nous mettons à votre disposition un espace multimédia composé de 4 ordinateurs avec connexion Internet, imprimante, scanner pour faciliter vos recherches et votre quotidien. Sur place des conseillers France Services sont présents pour vous aider. Vous pouvez également accéder à vos espaces personnels avec les outils numériques à disposition :

Comment cela se passe-t-il ?

- En autonomie ou avec notre aide, nous vous accueillons du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi jusqu'à 16h30, sans rendez-vous.
- Présentez-vous muni des documents nécessaires à votre identification : adresse mail, mot de passe, courrier envoyé par un organisme...
- Notre équipe vous écoute, identifie votre demande et se connecte, à vos côtés, sur l'espace usager concerné pour accéder à votre espace individuel,

Quelques exemples : Compte Ameli.fr, info-retraite.fr, Espace France Travail, site impots.gouv.fr, site ANTS (cartes grises, titres d'identité), service-public.fr, CAF...



Besoin d'informations, de renseignements ? Consultez

PLANNING PERMANENCES MENSUELLES

sur le site de la CDC

www.cdc-cubzaguais.fr

et sur le site de la mairie Onglet "vie pratique"

"rubrique" CDC du Grand Cubzaguais

GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

<https://www.calameo.com/read/000123687d29402b7fabf>

Nous vous rappelons que les administrés qui sont dans l'incapacité de réaliser une démarche en ligne (Identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation, Assurance Retraite, MSA, CAF...) et qui ne sont pas mobiles peuvent être **reçus par nos soins à proximité de leur domicile (mairie).**

Pour cela, contactez votre mairie en indiquant: nom, prénom, démarche concernée et disponibilité de l'utilisateur.

Portage de repas à domicile

Le lancement de l'expérimentation de portage de repas à domicile arrive à grands pas. Au delà de garantir une alimentation équilibrée, le service vise à renforcer le maintien à domicile et lutter contre l'isolement, en priorité pour les aînées et les personnes en situation de dépendance ou de handicap.

Dans le cadre de la préparation de la mise en place de ce nouveau service, vous trouverez ci-joint un formulaire à destination des habitants de la commune.

L'objectif est double :

- faire savoir que le service sera ouvert courant février ou mars 2026
- constituer un fichier de potentiels bénéficiaires que nous nous engageons à rappeler dès que nous aurons les informations nécessaires à la contractualisation

Les personnes elles-mêmes ou leur entourage peuvent nous informer du souhait d'être recontactées dès la mise en place du service soit :

- en remplissant et en nous retournant le formulaire papier ou en scannant le QRcode sur ce même formulaire
- en nous envoyant un email (avec nom, prénom, commune d'habitation et numéro de téléphone) à l'adresse sias@grand-cubzaguais.fr
- en se connectant via le lien <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/2db4a6e8>



Nouveau service

Portage de repas à domicile

Votre Communauté de Communes du Grand Cubzaguais s'apprête à lancer un nouveau service de portage de repas à domicile début 2026.

Si vous êtes intéressé-es et que vous souhaitez recevoir plus d'informations (sans engagement), merci de compléter ce bon à nous retourner.

Nous vous tiendrons informé de la suite de la démarche (coût, modalités d'accès au service, mise en place...).



Vous êtes intéressé-es ?



Vous pouvez scanner le QR code pour répondre en ligne
ou retourner ce bon au SIAS, 365 avenue Boucicaut, 33240 Saint-André-de-Cubzac
ou envoyer les informations suivantes par e-mail à sias@grand-cubzaguais.fr

Nom : Prénom :

Vous êtes : Seul Couple Votre commune :

Téléphone : E-mail :

RÉOUVERTURE DU GUICHET MAPRIMERÉNOV' !

Le 30 octobre 2025, le guichet MaPrimeRénov' a de nouveau été ouvert, redonnant un élan majeur aux projets de rénovation énergétique. Ce dispositif, essentiel pour la transition écologique, permet de financer une large gamme de travaux : isolation thermique, remplacement de systèmes de chauffage énergivores, installation de solutions utilisant les énergies renouvelables. Les subventions peuvent couvrir de 30 % à 90 % des coûts, avec des plafonds dépassant les 20 000 € pour une rénovation complète. La procédure, exclusivement en ligne, a été simplifiée, et des artisans certifiés RGE accompagnent les particuliers dans chaque étape du processus.

Des acteurs spécialisés interviennent désormais : notamment Solarchoc, expert français de l'autoconsommation solaire, active sur tout le territoire national. Solarchoc propose aux particuliers l'installation de panneaux photovoltaïques et de systèmes de stockage par batterie, afin d'accroître l'efficacité énergétique, de réduire les factures d'électricité et de participer à la lutte contre les « passoires thermiques ». Grâce à son accompagnement personnalisé, l'entreprise aide les propriétaires à identifier les aides financières disponibles, à dimensionner leurs installations et à sécuriser leur retour sur investissement.

Suite à la nouvelle législation, il est désormais important de noter que certains logements présentant une mauvaise note énergétique, classés « F » ou « G » dans le diagnostic de performance énergétique (DPE) ne pourront plus être mis en location. Les logements classés « G » seront concernés dès cette année, puis ceux classés « F » à partir de 2028. Ces logements considérés comme des « passoires thermiques » risquent de subir des sanctions et une baisse de leur attractivité locative. Le dispositif MaPrimeRénov' offre donc une occasion unique de rénover ces logements, d'améliorer leur confort, de pérenniser leur valeur et de réduire leurs factures énergétiques.

Pour bénéficier de cette aide, les candidats doivent déposer leur demande sur la plateforme officielle de l'État, en renseignant les informations relatives à leur logement, aux travaux envisagés et à leur situation financière. Cette réouverture vise trois enjeux majeurs : réduire la consommation d'énergie des bâtiments, préserver le pouvoir d'achat des ménages et stimuler l'activité du secteur du bâtiment. Le dispositif, largement plébiscité par les propriétaires, constitue une véritable opportunité pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et soutenir la transition écologique.

N'hésitez pas à consulter le “guide pas à pas à destination des demandeurs” sur le site internet de la commune Rubrique “CDC du Grand Cubzaguais”

L'ADSL prend sa retraite ?

OUI ET NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

Pendant plus de 50 ans, le réseau historique télécom a permis de fournir aux Français un accès à Internet, au téléphone fixe et à la TV. Depuis 2025, il est progressivement fermé au profit d'une technologie plus rapide, plus puissante, moins énergivore et pérenne : la fibre optique.

Tous les logements (résidences principales et maisons de vacances), locaux d'entreprises et bâtiments publics en France sont concernés par cette migration. Elle est nécessaire même si vous n'utilisez pas internet et que vous souhaitez conserver votre téléphone fixe.

La commune de Prignac et Marcamps fait partie du LOT 4 dont la fermeture définitive du réseau cuivre est prévue en 2028.

Informations : <https://www.lafibreprendlareleve.com>

L'ADSL PREND SA RETRAITE

LA FIBRE PREND LA RELÈVE

31 JANVIER 2026 : fermeture commerciale de l'ADSL !
Anticipez, renseignez-vous sur
www.lafibreprendlareleve.com



Travaux et amélioration cadre de vie



Dégradation vandalisme chantier RTE avec la pelleuse du chantier

Actes de vandalisme survenus sur le chantier de l'interconnexion électrique France-Espagne en septembre dernier.

Cet incident est scandaleux et profondément préoccupant. De tels agissements sont inacceptables et portent atteinte non seulement à la sécurité du chantier mais aussi à l'image de notre commune.

Un ou plusieurs individus ont utilisé la pelle mécanique stationnée sur place. L'abri de chantier a été entièrement vandalisé et un trou a été creusé à proximité de la tranchée où les fourreaux ont été installés.

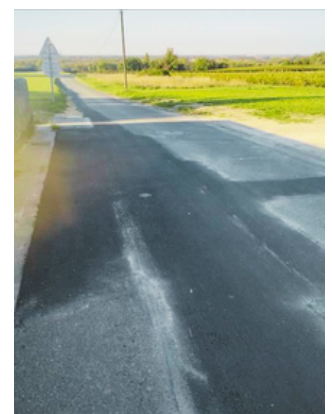
Les gendarmes ont réalisé les premières constatations. Une plainte a été déposée par l'entreprise de travaux FASSET.

Adduction d'eau potable

A la demande de l'exploitant SOGEDO, le syndicat des eaux du Cubzadais Fonsadais a décidé de réaliser des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune, Chemin de Christoly (travaux réalisés par l'entreprise CAPRARO pour une durée de 1 mois.)

Les travaux ont consisté à renouveler le réseau par une canalisation en PVC Ø 90mm sur 200 ml en domaine public sous chaussée et sous accotement, à reprendre les 4 branchements existants, la purge et le poteau incendie sur cette nouvelle canalisation (la conduite d'eau potable existante : fonte Ø 80 mm de 1962). Les sondages sous RD669 ont été réalisés et ont permis de déterminer que le raccord se ferait sur le PVC ø160mm, par la pose d'un Té et d'une vanne.

Les travaux de réfections de la chaussée ont été réalisés à l'identique : bicouche sur voie communale, terre végétale sous accotement et enrobé sur RD669. Les réfections de voirie ont été réalisées, y compris le marquage au sol.



Installation de clôtures autour des carrières municipales par la société GTR mandatée par la mairie



Intervention tempête Benjamin entre les 22 et 23 octobre et Elagage Chemin du Moulin de Landard pour accès site du Moron



Nettoyage du mur du Sentier de Nicot et mise en sécurité au chemin de Bannefond par les agents communaux



Rénovation des arrêts de bus par les agents communaux

Marquage au sol au niveau des arrêts de bus





Toiture du dojo nettoyée et remaniée



Table de ping pong



Table de pique nique



Lors de notre rencontre, les jeunes du CMJ ont partagé plusieurs souhaits. Paul avait remarqué la présence d'une table de ping-pong près du local technique de la mairie, et beaucoup d'entre eux ont exprimé le désir d'avoir des bancs au city pour se retrouver et échanger entre amis.

Monsieur le Maire s'est engagé à répondre à ces attentes : il a promis l'installation de la table de ping-pong ainsi que l'achat de deux tables de pique-nique. À ce jour, une première table est déjà en place et la seconde le sera prochainement.

C'est un vrai plaisir de voir les jeunes profiter de ces aménagements, que ce soit pour jouer au ping-pong ou simplement discuter autour des tables.

A cette occasion nous souhaitons remercier les employés municipaux pour leurs collaborations.

Le Conseil Municipal



Réfection petite salle des fêtes effectuée par les agents communaux

Travaux groupe scolaire Automne 2025



Ecole élémentaire



Toilettes maternels



Dortoir maternel



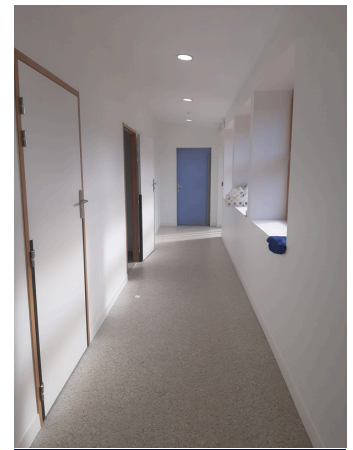
Toilettes élémentaires



Couloir maternel



Entrée maternelle



Couloir maternel



Aménagement cour Oasis maternelle

Un feu récompense qui améliore la sécurité à Prignac-et-Marcamps

Élan Cité est une entreprise française basée près de Nantes, spécialisée depuis plus de vingt ans dans la conception d'une gamme d'équipements dédiés à la sécurisation des axes routiers et à la communication municipale. Nos solutions sont aujourd'hui installées dans plusieurs milliers de communes, en France et à l'international, avec un objectif constant : rendre les déplacements plus sûrs grâce à des dispositifs simples, pédagogiques et accessibles aux collectivités.

C'est dans ce cadre que nous suivons avec attention l'installation récente d'un feu récompense à Prignac-et-Marcamps. Ce feu, qui reste rouge tant que la vitesse n'est pas respectée, ne passe au vert que pour les conducteurs adoptant une conduite adaptée. Le principe n'est pas de sanctionner mais de favoriser naturellement le ralentissement. Ce dispositif prend tout son sens en agglomération, là où la vie locale est dense et où les déplacements des piétons, notamment à proximité des écoles et des espaces publics, sont particulièrement actifs.

Positionné conformément aux réglementations en vigueur, le dispositif a été implanté plusieurs dizaines de mètres avant un passage piéton, un point de traversée que de nombreux conducteurs avaient pris l'habitude de négliger.

Depuis la mise en service du feu récompense, les observations montrent un changement significatif :

- * les véhicules ralentissent davantage en approche,
- * les automobilistes s'arrêtent plus volontiers pour laisser traverser, la zone est perçue comme plus sécurisée par les habitants qui l'empruntent régulièrement.

Au-delà du passage piéton, le dispositif contribue à apaiser l'ensemble du trafic sur ce tronçon. Les vitesses relevées sont plus régulières, et les comportements s'adaptent de manière plus fluide. Le feu récompense fonctionne ici comme un rappel bienveillant, encourageant les bonnes pratiques sans recourir à des mesures répressives.

Pour Élan Cité, ce retour d'expérience local confirme l'intérêt de solutions pédagogiques dans les villages et petites communes, où la proximité entre riverains, piétons et automobilistes nécessite une vigilance particulière.

Nous sommes heureux que l'installation de Prignac-et-Marcamps participe déjà à renforcer la sécurité du quotidien et à offrir un cadre de circulation plus serein aux habitants.



ÉlanCité 

PEI : POINTS D'EAU INCENDIE

La municipalité a constaté que le dossier de défense extérieure contre l'incendie comportait plusieurs anomalies et n'avait pas connu d'avancées concrètes depuis plusieurs années. La commune a donc décidé de reprendre ce chantier essentiel pour la sécurité de tous.

Les actions engagées sont les suivantes :

- Signalisation : les PEI n°18, 19 et 21 ont été signalés
- Remplacement : les PEI n°5 et 12 sont en cours de planification pour être remplacés, la 3 a été remplacée.
- Travaux réalisés : l'ensemble des autres interventions prévues a déjà été mené à bien.

Depuis cette reprise, la municipalité a effectué le contrôle fonctionnel 2025 et réalisé la cartographie complète des points d'eau incendie. À l'issue des opérations, 20 anomalies auront été corrigées et 2 poteaux incendie remis en service, ce qui représente un progrès significatif pour la commune.

Afin de poursuivre cette dynamique et d'éviter que ce dossier ne reste à nouveau en suspens, nous envisageons la mise en place d'un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Ce document permettra de planifier les investissements nécessaires sur plusieurs années et d'assurer une gestion durable des équipements.

CAMBRIOLAGES & OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La fin de l'année approche et cette période est propice aux cambriolages en raison des absences prolongées (vacances scolaires) et des jours qui diminuent.

Pour préserver cette période marquée par son lot de festivités et de célébrations, la municipalité attire votre attention sur votre sécurité et celles de vos biens.

La municipalité vous recommande donc les gestes et comportement suivants à adopter :

Sécuriser votre habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues)
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables,...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique et sur les réseaux sociaux,...)
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...)
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion, de l'activer même pour une courte absence;
- Notez les numéros de série des objets comme l'outillage, ils permettront peut être aux forces de l'ordre de vous les restituer. Conserver les factures, prenez en photos les biens les plus précieux.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à votre domicile en cas d'absence ;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/mer-proteger-au-quotidien/mon-domicile>

Signaler toute présence suspecte au 17 ou 112 puis à la Mairie

- Ayez le réflexe 17 ou 112, pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) ;
- En cas de cambriolage, ne prenez pas de risques inconsidérés, ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie ;
- Informez votre assureur.



Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?

Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

www.facebook.com/ministereinterieur
[@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau)



En outre, la municipalité vous invite à prendre connaissance de l'Opération Tranquillité Vacances sur [le site dédié](#) ou via ce QR code :

Pensez également à consulter régulièrement les informations diffusées sur la page [Sécurité du site internet](#) de la commune.

Numéros des téléphones utiles : **17**

Gendarmerie de Bourg/Gironde : **05 57 94 06 75**

Mairie: **05 57 68 44 44**

secretariat@prignacetsmarcamps.fr

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

<https://www.interieur.gouv.fr/>





Rétrospectives



LIRE, ELIRE 2025

le vent en poupe pour cette 4ème édition à la bibliothèque

Une animation citoyenne et culturelle autour des livres

“Lire, élire” a remis les voiles, cap sur la bibliothèque d’avril à septembre pour les lectures et une arrivée au port pour le vote le 17 octobre à la mairie. Sous l’impulsion de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), les lecteurs de 6 à 106 ans se sont une fois de plus lancés dans l’aventure des lectures.

Cette année, 64 personnes se sont inscrites (43 jeunes de 6 à 18 ans et 21 de 18 ans et plus). 48 sont allés au bout de l’odyssée (32 jeunes et 16 moins jeunes) soit 76 % de votants. A l’échelle du département, 1250 enfants et 727 adultes inscrits pour un total de 78 % de votant répartis sur les 50 bibliothèques sélectionnées cette année.

Tout le monde était sur le pont le jour J et après un long et intense dépouillement, le verdict est tombé :

Pour la sélection jaune, l’album “A l’eau” fait ex aequo avec “Canicule” tandis que “Fermez la porte” remporte la sélection bleue. La BD “Le caillou” bat haut la main la sélection verte. “Tomber 8 fois, se relever 9” remporte la palme orange et “Jean-Blaise” la violette! Nous rappelons que le vote a eu lieu dans les conditions réelles et légales en vigueur en France.

Les objectifs restent les mêmes : accompagner la découverte de l’image et du récit, donner le goût de la lecture; encourager le développement de l’esprit critique; sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et associer les adultes à cette opération. Les lecteurs lisent et élisent leurs meilleurs albums au sein des différentes sélections proposées. Les critères sont multiples : histoires, graphisme, couleurs, personnages, illustrations etc.



“C’est le moment!”



... / ...





“C’est le moment”

Un grand bravo aux électrices et électeurs, petits et grands et à celles et ceux qui ont présenté leur “cabinet de curiosités” avec la participation cette année des enfants de la garderie sous l’impulsion de Nathalie Bistodeau que nous remercions pour son initiative. Des créations originales ont encore suscité la curiosité artistique des jeunes.

Cette année, la BDP a fait appel à l’Atelier Cartographik de Rochefort qui a réalisé une carte imaginaire où chacun était invité à répondre à un quiz et à un jeu de piste cartographié à partir des 15 titres de la sélection en lien avec les différents albums de la sélection. Une invitation au voyage et à la création de sa propre carte fabuleuse...

Nous remercions la Municipalité et la Commission Animation d’avoir offert un chèque lire aux enfants, signe de leur investissement, qu’ils pourront présenter en librairie pour l’achat d’un livre de leur choix.

A l’issue du vote, le public a quitté le bureau de vote pour découvrir le spectacle de la compagnie “24-92” de Macau qui a jeté l’ancre à la salle des fêtes : “c’est le moment” co écrit par Caroline et Jérôme. Chaque année, une surprise nous attend et ce n’est jamais la même! Seul sur scène, le comédien Jérôme nous a offert une belle performance à travers des histoires et des sons en s’appropriant l’espace comme lieu de partage, de plaisir et de réflexion. Malgré la complexité du défi, les enfants ont su capter des éléments de cette mise en scène comme en a témoigné leur attention. Une alchimie réussie entre des extraits choisis des 15 albums associés à une bande son percutante avec pour credo le vivant en tant que lien qui nous unit. Prés d’une centaine de personnes, petits et grands, ont pu profiter de ce spectacle.

La soirée s’est prolongée avec un verre de l’amitié offert par la municipalité afin d’échanger et de profiter de ce moment de partage.

Rendez-vous, nous l’espérons, l’année prochaine pour reprendre le large vers de nouveaux voyages”.

L’équipe de la bibliothèque



Prix de la Rénovation Scolaire 2025

Mention spéciale du Jury dans la catégorie “Adaptation”

“Comme annoncé dans le journal du mois de septembre, le projet de rénovation du groupe scolaire de Prignac et Marcamps a été distingué par la mention spéciale du Jury dans la catégorie “Adaptation” dans le cadre des Prix de la Rénovation Scolaire 2025, organisés par la Banque des Territoires et la Fédération FLAME*.

Pour rappel, Cette reconnaissance vient saluer la qualité exceptionnelle du travail collectif mené : l’ingéniosité dans le choix des matériaux, l’engagement fort dans une démarche bas carbone, et l’attention portée aux enjeux climatiques ont été particulièrement remarqués par le jury. C’est une belle reconnaissance du travail mené conjointement avec maîtrise d’ouvrage, usagers et maîtrise d’œuvre.

La cérémonie de remise des prix (trophée) s’est tenu le mercredi 8 octobre 2025 au Hub des Territoires à Paris.

Une vidéo du tournage a été réalisé en août dernier qu’il est possible de visionner en flashant le **QR CODE** page 19 et sur le site internet de la mairie Rubriques : “Actualités” et /ou “Actualités et agendas” et /ou “Ecole” avec pour titre : “Prix de la Rénovation scolaire 2025 : vidéo : “ le groupe scolaire fait peau neuve”. Vous trouverez également ci-dessous l’article paru sur le site de l’Alec du 23 octobre 2025.

J’en profite pour adresser mes félicitations à toutes celles et ceux qui ont contribué à l’obtention de cette mention spéciale « Meilleure adaptation aux changements climatiques ». Même s’il reste encore du chemin à parcourir pour finaliser le projet, cette reconnaissance marque déjà une belle étape”.

Le Maire

ALEC

Agence Locale de l’Énergie et du Climat (Métropole Bordelaise et Gironde) La commune de Prignac-et-Marcamps, lauréate du programme Édurénov !

En 2025, le programme EduRénov a lancé les Prix de la Rénovation Scolaire, destinés à valoriser les projets exemplaires d’écoles, collèges, lycées et structures éducatives. L’objectif : inspirer les élus et de sensibiliser les collectivités aux enjeux de rénovation énergétique et d’adaptation au changement climatique. Retenu parmi une centaine de candidatures, le groupe scolaire de Prignac-et-Marcamps s’est vu décerner le Prix du Jury – Mention « Adaptation au changement climatique » !

Une rénovation exemplaire en Gironde

La réflexion, engagée dès 2021, portait sur le confort thermique et le système de chauffage des bâtiments scolaires. Trois ans plus tard, en 2024, le chantier de rénovation globale est lancé pour une durée de deux ans.

Au cœur du projet : la création d’une chaufferie biomasse centralisée, équipée d’une chaudière à granulés de bois alimentant les quatre bâtiments du groupe scolaire : l’école maternelle, l’école élémentaire, la cantine et la bibliothèque. Sa mise en service est prévue dans les prochaines semaines.

L’aménagement extérieur a également été repensé, avec la transformation des cours de récréation en véritables cours oasis : désimperméabilisées et végétalisées, elles offriront des îlots de fraîcheur ainsi que de nouveaux espaces de jeu et d’apprentissage. Plusieurs préaux seront créés, en tuiles au sud pour protéger du soleil et en polycarbonate au nord pour favoriser la lumière naturelle dans les salles de classe

... / ...



Le projet en chiffres

Grâce à cette rénovation accompagnée par l'Alec, la commune réalise des bénéfices s'élevant à :

- 43 % d'économies d'énergie (39 185 kWh)
- 89 % d'économies d'émissions de GES (17,7 TeqCO2/an)

Avec un investissement maîtrisé :

- Coût total du projet : 2 495 365 € HT (rénovation thermique/construction et chaufferie)
- Montant des subventions obtenues : 2 005 090 €, soit 80% du coût total
- Reste à charge pour la commune : 490 275 € HT (20%)

Ce projet a été rendu possible grâce à l'articulation de multiples financements : Fonds Vert, DETR, Département Transition Énergétique, Département CAE, DSIL, ADEME et Agence de l'Eau.

Un projet à découvrir en vidéo

L'Alec a accompagné Laury Lefèvre, maire de la commune, et ses équipes dans la conception et la mise en œuvre de ce projet ambitieux et exemplaire, à découvrir dans une vidéo signée Banque des Territoires.

La vidéo est également disponible sur le site de la mairie : Rubriques "Actualités" et "Ecole" : "Prix de la rénovation scolaire 2025 : le groupe scolaire fait peau neuve".

<https://www.alec-mb33.fr/prignac-et-marcamps-laureat-du-programme-edurenov>



Visite de chantier ouverte au public le 8 novembre

La Mairie et l'Atelier d'architecture Besson Bolze ont eu à cœur de présenter aux habitants du village le projet de rénovation thermique / énergétique et de restructuration de l'école de Prignac et Marcamps (carnet de chantier reçu en boîte aux lettres)



Silence plateau, Clap, Moteur, Action !

Tournage court métrage “Dernière danse”

“Du 21 au 23 novembre, notre village a vécu au rythme soutenu de la venue d’une équipe de tournage des Pyrénées Atlantiques sous l’impulsion de Christophe Jourde, grand ordonnateur de ce projet, sur un sujet des plus sensibles qui impacte particulièrement notre jeunesse : la drogue du viol par soumission chimique (GHB).”

Isard Film Production est une association basée sur Pau qui réalise des courts, longs et moyens métrages dans le but de mettre en avant le patrimoine et paysages Aquitains et Occitans. Mais elle œuvre également dans des productions cinématographiques d’utilité publique. Un spot sur le harcèlement scolaire “l’être et l’autre” (cf QR CODE n°2 page 20), réalisé l’année dernière, a connu une réelle audience sur les réseaux sociaux.

Fort de ce succès, son producteur Christophe Jourde a décidé de poursuivre son action avec un nouveau court métrage intitulé “Dernière danse”, réalisé par Julien Tille et destiné à la prévention sur la drogue du viol.

Lorsque la municipalité a été sollicitée pour ce projet, c’est avec grand plaisir que Monsieur le Maire et son conseil ont mis à disposition certains lieux publics : la salle des mariages, mobilisée 4 jours pour les besoins du tournage, a été transformée en régie (accueil de l’équipe technique, des comédiens, figurants, costumes, accessoires, maquillages, catering, etc) ; le site du Moron et le parvis de l’église Saint Pierre ont été investis pour les décors en milieu naturel. C’était l’effervescence dans “le quartier” d’autant plus qu’un appel à la population avait été lancé via les réseaux de communication de la mairie et le “bouche à oreille” pour mobiliser toute personne voulant s’investir dans ce projet en devenant figurant(e).

Et c’est en masse que les Prignacais ont répondu à l’invitation. L’intérêt était double : s’impliquer dans cette action à caractère préventif et éducatif mais aussi découvrir les coulisses d’un tournage et échanger avec les différents professionnels du métier (machinistes, cadres, assistants, maquilleuse, comédiens etc.). Toutes générations confondues, la scène de l’enterrement a réuni beaucoup de Prignacais et Marcampoïsiens qui ont apprécié l’expérience pour sa dramaturgie.

Pour n’en citer qu’un, Jean-Paul Mouchague, enfant du village et ancien conseiller municipal, a endossé la soutane du prêtre à l’église même qui l’a vu baptiser lorsqu’il était enfant. Pour l’anecdote, feu son père Robert Mouchague (lui aussi conseiller municipal et président de l’association pour la sauvegarde du patrimoine local) avait héroïquement escaladé à mains nues le clocher de la dite église pour y hisser le drapeau tricolore afin de clamer l’annonce de la fin de la dernière guerre mondiale. (mais cela est une autre histoire...)

... / ...





Le tournage a été réalisé sur Bordeaux et en milieu rural. Après plusieurs repérages, l'équipe a jeté son dévolu sur la commune de Prignac et Marcamps pour trois séquences fortes du film : Chez un particulier qui a mis à disposition sa demeure pour des scènes en décor intérieur représentant la maison familiale de l'adolescente victime de ce drame; au Site du Moron pour la scène de la découverte du corps de la victime assassinée (suite à une soumission chimique et un viol) et autour du parvis de l'église Saint Pierre pour la scène des obsèques de la jeune fille...

D'autres séquences ont été filmées dans la région : des bureaux du Carrefour Market transformés en commissariat et le restaurant le Jéroboam pour la dernière scène à Bourg en Gironde mais aussi chez les pompes funèbres Quintana à Ambares pour la reconstitution de l'autopsie et enfin devant l'ancien tribunal de Saint Savin pour la déclaration de procureur face aux journalistes. Tous ces lieux ont été gracieusement mis à disposition pour le film. Mention spéciale aux pompes funèbres Flambeau de Saint André de Cubzac qui ont mis à disposition personnel, véhicule et cercueil.

Il faut dire que la venue de cette équipe de tournage ne s'est pas faite par hasard. Christophe Jourde a plusieurs cordes à son arc et son réseau lui permet d'aller au bout de ses ambitions. Policier de métier, sa passion du cinéma est indiscutable et en particulier sur des thèmes hypersensibles comme celui-ci.

A la fois producteur, scénariste et acteur, il se démultiplie à l'envi. Il sait aussi s'entourer des bonnes personnes : en premier lieu, Gérald Dupuy, habitant du village, également fonctionnaire de police et réalisateur de film mais aussi maître d'œuvre sur ce film pour son soutien logistique, technique et conseiller cinéma (location de véhicule, décors, costumes, repérage des lieux de tournage, contacts...). Sa participation a été des plus précieuses pour la bonne marche de ce projet. De part ses expériences cinématographiques, sa bienveillance et son acuité il sait parfaitement mettre ses compétences professionnelles et humaines au service d'une telle cause. C'est sans compter sur son complice Henri Pereira (habitant et conseiller municipal de Prignac et Marcamps) qui s'est beaucoup investi dans ce projet.

Gérald Dupuy a réalisé une webserie "TV642" qui met en avant le travail des primos intervenants (police secours, pompiers, samu etc.). Il a récemment été récompensé de la médaille de l'engagement décernée par la Mutuelle Santé du Ministère de l'Intérieur.

Parmi les acteurs, Claire L (du groupe L5), Sandra Lou et François Bureloup ont donné généreusement de leur temps et de leur personne pour défendre cette noble cause. Ils en furent chaleureusement remerciés en étant adouber par la Connétable des Côtes de Bourg. Les journaux "haute Gironde" et "Sud Ouest" ont relayé l'information ainsi que la chaîne Aquitélé qui a interviewé les protagonistes de cette réalisation. ... /



Teaser QR code n°1



Harcèlement QR code n°2



Aqui télé QR code n°3

Christophe Jourde remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, se sont impliqués dans ce projet. Informer, sensibiliser et probablement protéger des vie, le but est de marquer les esprits et d'éveiller les consciences.

Ce film a pour objectif principal de s'adresser aux jeunes, aux parents, mais aussi à tout un chacun sur un phénomène dont les conséquences sont ravageuses. Nous espérons que sa vocation éducative trouvera la place qu'il mérite au delà des réseaux sociaux à travers des interventions auprès des établissements scolaires, des institutions de santé publique et des salles de cinéma. Vous pouvez d'ors et déjà flasher les QR CODE en page 20 du "teaser, du reportage Aquitélé et du court métrage sur le harcèlement (+ site internet mairie Rubrique "photothèque" : "tournage film" et photographies).

Ce film verra vraisemblablement le jour au printemps 2026. Nous ne manquerons pas de vous alerter de sa sortie.

R.P

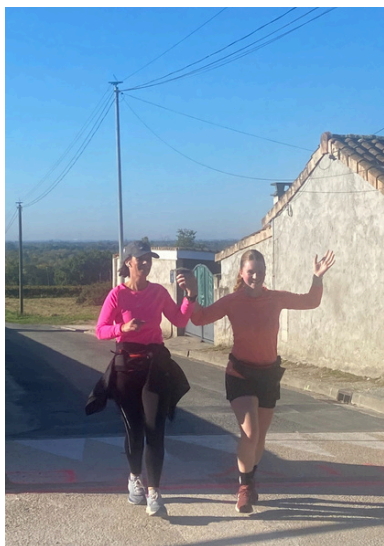


OCTOBRE ROSE

Le samedi 12 octobre a eu lieu sur la commune la marche pour octobre rose. Le Conseil municipal remercie toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour cette action.

Les 79 participants (coureurs et marcheurs confondus) ont permis de récolter la somme de 889, 50 Euros qui sera reversée à la ligue contre le cancer. Merci à tous et à l'année prochaine.

La Municipalité



ASSOCIATION CSGTP

"Tous les randonneurs de l'association de Pessac CSGTP remercient vivement la Municipalité pour son accueil, son écoute. Merci d'avoir facilité notre accès à l'église et au lieu de pique nique.

Nous avons passé une excellente journée en visitant la grotte Pair non Pair le matin puis en continuant par le parcours n°39 des 'plus belles balades du patrimoine': la boucle du Moron. Nous avons contourné le chemin de la Croix Blanche, difficile pour y marcher seul ou en groupe et nous avons pris le chemin de Jolias, puis le chemin de Banefond. Nous avons apprécié la flore et remarqué que le houblon avait l'air de se plaire pas loin du Moron".

CSGTP (Communauté Sportive et Gymnique Travailleuse de Pessac)

La tournée des monstres Halloween 2025 organisé par les jeunes du Conseil Municipal



Récolte de jeux/jouets

L'ensemble de l'équipe municipale tient à saluer et remercier chaleureusement les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour leur engagement et leur sens de l'initiative.

Ce beau projet a été porté par Inès, qui souhaitait offrir un espace où chacun pourrait déposer des jeux, jouets et livres dont il n'avait plus l'usage, afin qu'ils puissent faire le bonheur d'autres personnes.

Faute de local disponible sur le long terme, nous avons convenu ensemble d'organiser cette action sur le week-end des 29 et 30 Novembre 2025. Un planning a été établi selon les disponibilités de chacun, permettant d'assurer une permanence avec un jeune du CMJ accompagné d'au moins un élu.

À l'issue de cette collecte :

- Les jouets, jeux et livres restants seront remis au Secours Populaire
- Les peluches seront confiées à une association qui les redistribuera aux enfants hospitalisés.

Grâce à leur énergie, leur solidarité et leur sens du partage, les jeunes du CMJ ont permis de donner une seconde vie à de nombreux objets et d'apporter du réconfort à ceux qui en ont besoin.

Un grand merci à eux pour leur engagement citoyen et leur belle générosité !





Soirée Intergénérationnelle

Le 29 novembre 2025, de 18h30 à 22h30, s'est tenue une soirée intergénérationnelle de jeux de société. Ce fut une magnifique occasion pour les jeunes de rencontrer leurs aînés, d'échanger et surtout de partager le plaisir de jouer ensemble.

Nous avons eu la joie de leur faire découvrir des jeux qu'ils ne connaissaient pas encore, et en retour, chacun a pu transmettre son enthousiasme et ses astuces. Les rires et la complicité autour des tables ont montré combien ces moments renforcent les liens entre générations.

La soirée s'est aussi enrichie de délicieux échanges culinaires. Un petit clin d'œil particulier au savoureux gâteau aux pommes, qui a régalé tout le monde.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre bonne humeur. En nous quittant, nous nous sommes donné rendez-vous pour la prochaine soirée!!!



CHANGER LE MONDE

Un vieil homme était sur le point de mourir.
Avant de quitter notre monde pour l'au-delà, Il a décidé de donner une dernière leçon
aux membres de sa famille qui étaient réunis à son chevet.

Il leur a dit ceci :

« Quand j'étais jeune et libre, et doté d'une imagination sans limites, je rêvais de changer le monde.
Devenu plus sage avec les années, j'ai compris que le monde ne changerait pas,
alors j'ai réduit quelque peu mes visées et j'ai décidé de transformer seulement mon pays.
Mais lui aussi semble immuable.

En approchant de la vieillesse, dans une suprême et désespérée tentative,
j'ai décidé de ne penser qu'à changer ma famille, ceux dont j'étais le plus proche.
Hélas ! Vous n'avez rien voulu entendre, vous non plus !

Et maintenant, étendu sur mon lit de mort, je comprends soudain :
Si seulement je m'étais changé moi-même, alors à mon exemple, vous auriez également changé.
Et, grâce à vos actions, vous auriez inspiré d'autres personnes à trouver la force et le courage
d'améliorer notre pays et, qui sait ?
Peut-être même de changer le monde !”

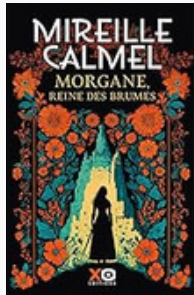
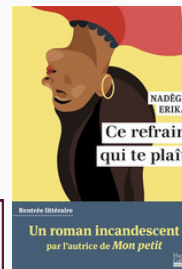
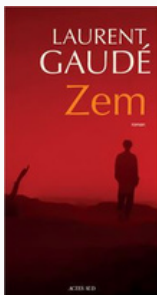
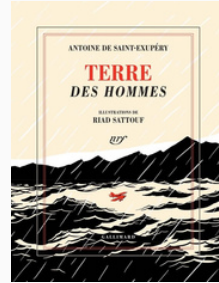
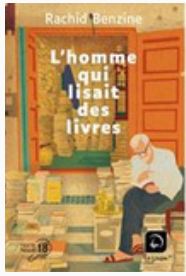
N'essayez pas de changer le monde, commencez par vous même.
Beaucoup de gens essaient de changer les gens qui sont dans leur entourage.

Il s'agit en fait d'une tâche quasi impossible.
Si seulement ces personnes essayaient de se transformer elles-mêmes,
elles comprendraient à quel point cette transformation est difficile.
Le premier changement doit toujours venir de soi, et à notre exemple,
les autres changeront également.

Si vous voulez que votre vie soit une magnifique histoire,
réalisez que vous en êtes l'auteur et que vous avez l'opportunité chaque jour d'en écrire une nouvelle page.
Avant d'essayer de vouloir conquérir le monde, commencez donc par faire conquête de vous-même.



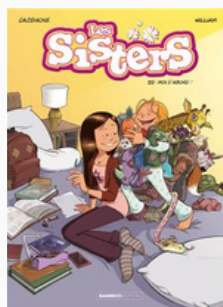
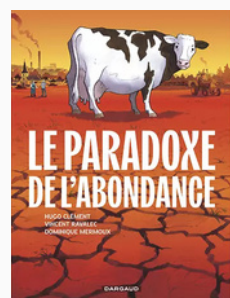
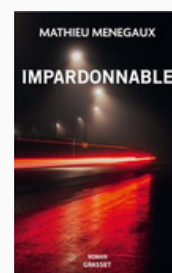
Bibliothèque municipale : nouveautés



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Des nouveautés pour les fêtes de fin d'année vous attendent à la bibliothèque.
Il y en a pour tous les goûts et tous les âges!
Un bon livre au coin du feu, vous trouverez sûrement votre bonheur parmi notre sélection.

Joyeuses fêtes et Bonnes lectures





Associations

Le football de table Aquitaine évolue

Nous avons eu le plaisir cette année de recruter un nouveau et jeune joueur Hadrien qui après quelques mois d'entraînement participera à un tournoi à Paris au mois de janvier et au championnat de France U12 en Mars.

Le club a fusionné avec le club de Puylaurens et se nomme UNION SUBBUTEO PRIGNAC PUYLAURENS.

Cela va nous permettre d'aligner deux équipes compétitives pour les championnats de France fin février.

Le football de table Aquitaine continue quant à lui à vous recevoir le mercredi et samedi pour des initiations (Renseignements sur le site).

Notre tournoi annuel du 7 et 8 février accueillera cette année encore les meilleurs joueurs français.

N'hésitez pas à nous rendre visite et découvrir notre discipline. Adresse de notre site : <https://www.uspp.web4me.fr/>

Tennis : l'UTBPG, un club qui a retrouvé son lift

Depuis septembre, la saison est lancée pour l'association sportive. Et avec elle, les bonnes nouvelles se sont enchaînées. Le club espère d'ailleurs qu'elles ne se tariront pas de sitôt.

Après une saison compliquée, l'Union tennis Bourg, Prignac, Saint-Gervais (UTBPG) revient au score.

Clément Canu, nouveau coach du club, est venu renforcer l'équipe de moniteurs en tant qu'alternant. Kseniia Kostina, déjà présente l'an passé pour assurer plusieurs heures de cours, sera sa tutrice durant toute l'année. De quoi voir le futur plus sereinement pour un club en pleine reconstruction sportive.

Du côté sportif, les cours, pour les adultes et les enfants ont repris de plus belles. Ce ne sont pas moins de 17 heures d'entraînements, réparties sur six jours, qui auront lieu chaque semaine. Et depuis le 12 octobre, les compétitions par équipe ont également été lancées. Quatre équipes sont inscrites, trois chez les hommes et une chez les femmes, en troisième et quatrième série. Nul doute que le club souhaitera réitérer les performances déjà connues par le passé en allant chercher le titre dans une ou plusieurs catégories.

Sur le plan logistique, l'association sportive peut toujours compter sur les trois communes de son aire d'activité. Le tennis poursuit son implication à Saint-Gervais et ce même s'il reste des aménagements à faire sur les structures, selon le président, Vincent Leva. Le bureau s'est d'ailleurs récemment entretenu avec la municipalité dans le but de résoudre ces problèmes concernant l'état des courts, aussi bien du terrain extérieur (qui ne permet pas au club d'assurer ses entraînements sur ce court) que du gymnase. Un échange constructif lors duquel la municipalité de Saint-Gervais a assuré rester à l'écoute et engagée pour trouver des solutions. De quoi rassurer oui, mais surtout d'affirmer que Saint-Gervais restera l'une des trois facettes du club.

A Prignac et Marcamps, les cours ont repris le mercredi sur deux terrains extérieurs.

Le tournoi interne est mis en place et les terrains de Prignac et Marcamps pourront être utilisés lorsque la météo sera clémente. Les mordus de la balle jaune pourront s'inscrire au tournoi de printemps qui aura lieu à Prignac et Marcamps et profiter des terrains pour garder la forme tout au long de la saison. Et comme chaque année, le tournoi estival aura lieu à Bourg à la fin de l'été, pour finir ou commencer la nouvelle saison.

Plus d'informations par téléphone au 06 68 47 62 57, par mail à utbpg33710@gmail.com ou sur les réseaux sociaux de l'association (UTBPG sur Facebook et utbpg33 sur Instagram).

ACIP

Aide Conseils pour l'Insertion Professionnelle

" Et si votre expérience ouvrait des portes ?

Vous êtes retraité(e) et vous avez envie de transmettre ?

Rejoignez l'association ACIP et aidez des personnes à retrouver un emploi grâce à vos conseils, votre parcours et votre regard bienveillant.

Pas besoin de CV parfait : juste l'envie de partager et de soutenir

Contact :

ACIP Secrétariat acip@netcourrier.com

07 69 85 07 17

Ensemble, faisons de l'expérience un tremplin pour l'avenir !"

L'association ACIP accompagne les demandeurs d'emploi sur notre territoire et recherche des bénévoles, en particulier des retraités désireux de partager leur expérience.

Représentants des parents d'élèves


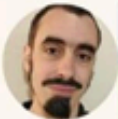







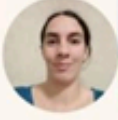




Comme chaque année, les élections des représentants des parents d'élèves se sont tenues. Cette mission revêt une importance particulière, car les parents élus ont pour rôle de porter la voix des familles et de contribuer activement aux travaux des instances telles que le conseil d'école.

Le conseil municipal se félicite de pouvoir compter sur leur engagement et leur adresse ses vœux de bienvenue.

Nous sommes honorés de les accueillir à nos côtés et convaincus que leur participation renforcera le dialogue entre les familles, l'école et la collectivité, au service de l'intérêt général.

ANNÉE 2025 - 2026

VOS REPRESENTANTS

	MOYSAN ERWAN CE1		AUGIER Guillaume CM2
	GAUTIER Justine GS		BERENGUER Mélanie CE1
	CASTANDET Lucile GS/CE2		POURCHET Benjamin MS
	SANS Chloé GS		CHARNEAU Solène CM2
	BERSON GASQUETON Jérôme CP		BERGERON Alice GS/CE2
	SALAGNAT Céline CM1/CM2		LACAVE Xavier GS/CE2
	PANCALDI Gregory CE1		LAMANT Aurélie CE1

Une question, un besoin en lien avec l'école ou le périscolaire?
NOUS CONTACTER: parents.prignac@gmail.com

Thé Dansant

à Prignac et Marcamps (33710)
De 14h00 à 18h30
à la salle des fêtes communale
85 Avenue des côtes de Boury

Entrée: 10€
avec une collation
et un verre offert

Renseignements et
Réservations au
06 59 20 14 31

Animé par 

THÉ DANSANT

Que vous soyez danseur confirmé ou simple amateur, tout le monde est le bienvenu ! Ce sera l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de danser ou simplement de passer un agréable moment dans une atmosphère détendue et joyeuse.

Au programme : de 14 h à 18 h 30

- Une piste de danse animée par DJ Alejandro.
- Une sélection musicale variée : valse, tango, paso doble, madison et bien d'autres.
- Une pause gourmande avec thé, café et douceurs vous sera offerte.

Nous vous attendons nombreux. Pensez à réserver vos places !

Prochaines dates :

Judi 15/01/26

Judi 26/02/26

Renseignements et réservations au 06 59 20 14 31



A venir

NOUVEAU à Prignac et Marcamps

Le massage bien-être s'installe à Prignac et Marcamps

"Bonjour, j'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet de massage bien-être afin de vous faire découvrir mon univers dédié à la détente et au mieux-être.

Formée et certifiée en massage bien-être, je suis également formatrice dans une école de massage où je transmets avec passion ce savoir-faire.

Après six années d'exercice à Sainte-Eulalie, j'ai la joie de m'installer à Prignac et Marcamps pour vous accompagner vers le mieux-être. Cette installation a pour moi une signification toute particulière: véritable enfant du village, cela fait maintenant 39 ans que je vis dans cette belle commune. C'est donc un immense bonheur d'y proposer mon activité.

Je vous propose une large sélection de massages (californien, suédois, lomi-lomi, ayurvédique...) ainsi que du Cupping thérapie (ventouses sèche). Chacun de ces massages est pensé pour vous aider à retrouver l'harmonie entre le corps et l'esprit.

Que vous ayez besoin d'un moment d'évasion, de douceur ou simplement d'un temps rien que pour vous, je serai ravie de vous accompagner dans ce voyage de détente.

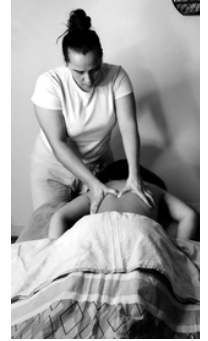
Il est temps de penser à vous. Au plaisir de vous rencontrer très bientôt pour un moment de bien-être et de détente"

Audrey BONNIN

10 chemin du puy 33710 Prignac et marcamps

Prise de rendez-vous : Planity

06 47 89 30 25



FOOTBALL CLUB ALLIANCE DU MORON

Nous lançons une première en Haute Gironde, une nouvelle pratique gratuite le Foot en Marchant une activité intergénérationnelle et conviviale.

Qu'est-ce que Le Foot en Marchant ?

La discipline est née de la volonté de proposer une version plus lente et ludique du football avec des règles aménagées. Formulées par la FFF, elles garantissent aux pratiquant(e)s une activité sécurisée, adaptée à leurs formes physiques et répondant à la volonté de se maintenir actifs et en bonne santé.

📅 Dimanche 21 décembre

🕒 10h – 12h

📍 Gymnase de Bourg-sur-Gironde

👥 Équipes de 5

🏆 Concours du meilleur pull / maillot de Noël

🍷 Brunch : 8€/personne (en option)

☎️ Inscriptions : Fred – 06 82 95 01 35

TOURNOI DE NOËL
DE FOOT EN MARCHANT
DIMANCHE 21 DECEMBRE
10H / 12H
 Découverte d'une nouvelle pratique ludique et familiale

📍 GYMNASÉ De Bourg sur Gironde **Concours**

ÉQUIPE DE 5 JOUEURS/SES
 MEILLEUR PULL / MAILLOT DE NOËL Par équipe

BRUNCH 8€/PERSONNE

7 A 107 ANS

📄 Inscription
 FRED 06.82.95.01.35

Atelier - Concert
Conte musical d'après l'Orfeo de Monteverdi
Voix d'or & Voix de fée
Mardi 27 janvier 2026
19 h 00
Salle des Fêtes

L'Opéra National de Bordeaux a un projet ambitieux de faire rayonner la culture dans les territoires et de l'amener dans les écoles.

Il propose un nouvel atelier-concert Voix d'or et Voix de fée porté en Gironde par les artistes de l'ensemble Pygmalion.

Le lieu sera la salle des fêtes pour un maximum de 150 personnes.

Voix d'or et voix de fée propose un format inédit mettant en scène le conte musical inspiré de l'Orfeo de Monteverdi qui suit le périple poétique d'Orphée.

Ce spectacle nous amène à la découverte de la voix lyrique et vers une nouvelle expérience de l'écoute.

Concrètement, Voix d'or et Voix de fée, c'est :

* 3 artistes : Un chanteur, un théorbiste et une comédienne

* 50 min de représentation

* Une mise en scène minimaliste s'adaptant à tout type de lieu

Ce spectacle est à destination du tout public, aussi bien les familles que les scolaires.

Un atelier de sensibilisation à la voix et à l'opéra sera proposé en amont directement dans les classes

Inscription en mairie : 05.57.68.44.44 secretariat@prignacemarcamps.fr



Puisant son inspiration dans l'œuvre qui est aujourd'hui considérée comme le premier opéra de l'histoire, cet atelier-concert met en valeur la voix comme un jaillissement de la vie. Orphée en est la figure centrale, car il chante même au cœur des ténèbres, comme un appel à la vie. Le public est invité à suivre Orphée dans son périple : à Venise, sur la gondole de Charon, le long du fleuve Archéron et puis bien sûr aux enfers. Tout au long du spectacle, une succession de séquences permet la découverte de la voix lyrique et une nouvelle expérience de l'écoute.

Extraits musicaux (liste non exhaustive) :

Claudio Monteverdi (1567-1643) <i>Orfeo</i> « Rosa del Ciel » « Vi ricorda bosch'ombrosi » « Possente spirito »	Biagio Marini (1594-1663) Lungi dal moi bel sol Le Rugiade
Stefano Landi (1587-1639) Passacaglia della vita Gelido core Augellin	Giovanni Kapsberger (1580-1651) Toccata 2 ^{da} arpeggiata
	Alessandro Piccinini (1566-1638) Corenta prima

INAUGURATION DE LA MAM Les Cro'Mignons

“Nous avons le plaisir de vous annoncer l'inauguration de notre Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), qui aura lieu le samedi 7 mars, de 9 h à 13 h.

Une MAM, c'est un lieu d'accueil chaleureux où plusieurs assistantes maternelles agréées exercent ensemble, dans un cadre pensé pour le bien-être et l'éveil des tout-petits. Ici, la bienveillance est au cœur de notre projet : chaque enfant est accueilli dans le respect de son rythme, de ses besoins et de sa personnalité.

Nous serons deux assistantes maternelles, Nounou Fany et Nounou Maguy, heureuses de vous ouvrir les portes de notre univers.

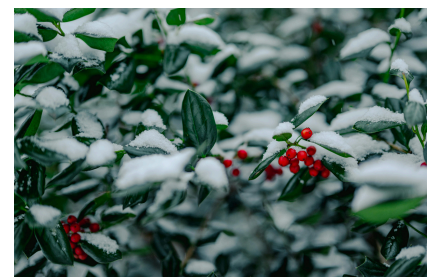
Cette matinée d'inauguration est ouverte à tous : parents, futurs parents, curieux ou voisins !

Venez découvrir les espaces de vie, les jeux, les activités et l'ambiance que nous proposons aux enfants au quotidien.

Nous serons ravies de vous rencontrer et de partager avec vous ce beau projet.”

Rendez-vous le samedi 7 mars de 9 h à 13 h à la MAM Les Cro'Mignons 27 bis, Chemin de la Croix Blanche Prignac et Marcamps

Joyeuses fêtes de fin d'année



Prochaine parution : MARS 2026